

MEILLEURS VŒUX

EDITO



Chères Fortariotes et chers Fortariots,

Cette année encore, je n'aurai pas le plaisir de vous rencontrer pour la traditionnelle cérémonie des vœux. En effet, en raison de la crise sanitaire, parmi les nouvelles mesures que Monsieur le Préfet de l'Isère nous a demandées de mettre en œuvre, figure l'annulation des cérémonies de vœux.

Ce moment de rencontre et d'échange cher à nos cœurs ne pourra avoir lieu.

Je viens donc, au nom de toute l'équipe municipale, vous présenter, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour 2022.

La santé, qui, nous le constatons tous les jours, reste le bien le plus précieux pour nous permettre de réaliser tous nos projets et de profiter des beaux moments de la

vie. Alors, prenez soin de vous. Soyons résilients et optimistes en attendant des jours meilleurs. En espérant vous retrouver pour la fête communale de Pentecôte.

J'ai également une pensée particulière pour toutes les familles qui ont perdu un être cher durant cette dernière année.

J'en profite pour remercier l'ensemble de l'équipe municipale, mes adjoints : Hubert, Edith et Philippe, très présents et investis pour faire vivre la commune et la rendre attractive, les Conseillers municipaux, les employés communaux et les enseignantes. Une équipe soudée et complémentaire qui est toujours restée mobilisée, malgré les aléas et les difficultés rencontrés l'an passé.

Je remercie également les présidents et bénévoles des associations communales qui ont su s'adapter au contexte et qui chaque fois que cela a été possible, ont su créer des moments festifs.

N'oublions pas ceux qui sont là pour nous soigner et nous protéger : les personnels soignants, les gendarmes et les pompiers, qui n'ont pas compté leurs efforts pour répondre à nos besoins.

Dans cet éditto, je vais faire un rapide tour d'horizon des réalisations 2021 et aborder les projets 2022, dans l'attente du prochain bulletin qui sera réalisé fin de ce 1er semestre.

Je vous rappelle que vous pouvez consulter notre site internet : www.mairie-la-forteresse.fr, mis à jour régulièrement. Une nouveauté depuis quelques jours, vous pouvez télécharger l'application "PanneauPocket", un outil complet et facile à prendre en main, pour avoir des informations communales fiables et en temps réel.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer, n'hésitez pas à nous solliciter. Tous les vendredis après-midi, avec mes adjoints nous sommes en mairie, vous pouvez aussi prendre rendez-vous. Nous restons à votre disposition.

Bien à vous.
Evelyne COLLET



Evelyne COLLET, Maire
et son Conseil municipal vous
souhaitent une bonne année 2022,
santé, bonheur et réussite.

« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer
pour demain »

Albert Einstein

Josette Dezanet

Le 24 décembre, accompagnée d'Edith Penin, adjointe en charge du social, nous avons rendu visite à Josette Dezanet et à sa fille Monique, pour leur remettre le colis de fin d'année, mais aussi pour offrir à Josette un bouquet de fleurs à l'occasion de ses 100 ans.

Josette Dezanet, née Paysan, a passé toute sa vie à La Forteresse. C'est à l'usine de soierie de la commune qu'elle a rencontré Mario. Ils ont eu deux filles Monique et Yolande et deux petits-enfants. Josette a consacré toute sa vie au bien-être de sa famille.

Aujourd'hui, c'est sa fille Monique qui l'accompagne au quotidien, avec beaucoup d'attention.



Les travaux réalisés en 2021 :

- La cuisine et les sanitaires de l'appartement de l'école ont été refaits à neuf, avant de le relouer.
- Le parking, situé en bordure de la route de Valette a été goudronné.

Ecole

Le 5 septembre 2021, le plafond de la salle de classe s'est effondré, sans cause apparente, laissant apparaître d'importantes malfaçons. Heureusement c'était un dimanche !

Grâce à la mobilisation de l'équipe municipale et des enseignantes et à une forte solidarité; les enfants ont été, dès le lundi matin, installés dans la salle des fêtes (salle de classe et cantine), l'ensemble du bâtiment ayant été évacué.

Ont commencé alors les expertises, les dossiers à constituer et toutes les démarches à engager pour la remise en état des lieux.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont permis de réaliser ces travaux dans les meilleurs délais :

- L'équipe municipale et les agents techniques de La Forteresse et de Plan qui ont déblayé les gravats et préparé le chantier.
- Nos partenaires institutionnels : la Région et le Département, qui nous ont assuré de leur soutien financier et nous ont permis d'engager les travaux rapidement. Dans ces moments difficiles, nous avons pu mesurer toute l'importance d'avoir sur notre territoire des élus de terrain, réactifs et à l'écoute, sur lesquels nous pouvons compter.
- Les artisans locaux, qui ont adapté leurs emplois du temps à nos besoins, et l'équipe enseignante qui a su faire preuve d'adaptabilité et de disponibilité. Le 12 novembre, les enfants ont pu réintégrer la salle de classe et la cantine.

Tennis

Le tennis club de La Forteresse, souhaitait refaire complètement le terrain de tennis, resté de longues années sans entretien. Malgré quelques aménagements, son état ne permettait plus de jouer correctement. Après avoir organisé plusieurs manifestations pour collecter des fonds, ils sont venus rencontrer les élus.

D'un commun accord, il a été décidé que la mairie porterait le projet, afin de pouvoir obtenir des subventions du Département et de la Région. Le montage final du projet a été validé à l'unanimité du Conseil municipal et du Tennis club qui s'est engagé à financer le reste à charge. Ce projet n'a donc pas impacté les finances communales, d'autres priorités ayant été recensées.

Un partenariat exemplaire, qui va permettre à tous les habitants de la commune et des alentours de profiter d'un équipement entièrement refait et de grande qualité.

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions du Département et de la Région. Un grand merci pour leur soutien.



2022

Les principaux projets porteront sur la réhabilitation de bâtiments communaux :

- L'appartement du 2ème étage de la mairie, réfection des sanitaires et de la cuisine.
- Les dossiers de demande de subvention sont en cours d'élaboration pour des travaux d'étanchéité sur l'Eglise et la remise en état de la zinguerie des Gîtes ruraux.
- Selon l'état des voiries communales après l'hiver, des travaux d'entretien seront réalisés.

CITOYENNETE



Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de

Election présidentielle : 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

rendre son utilisation plus facile pour tous ;

- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](http://Cerfa.n°12669*02) de demande d'inscription.



À 16 ans, je me recense !

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser à la mairie de la commune de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire. Il obtiendra l'attestation de recensement nécessaire pour une inscription avant l'âge de 18 ans à un examen ou un concours administratif en France. Il sera ensuite convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et pour finir, son inscription sur les listes électorales de sa commune

de recensement sera automatique. La journée Défense et Citoyenneté peut s'organiser désormais en ligne (www.defense.gouv.fr/jdc). Sur le site, il est possible de modifier des informations personnelles, demander une exemption, changer la date de la JDC ou encore télécharger la convocation.

LA MAIRIE DE LA FORTERESSE VOUS OFFRE L'APPLICATION



MAIRIE DE LA FORTERESSE

85 C , Route de Valette
38590 La Forteresse
Tél : 04.76.65.44.59

mairielaforteresse@orange.fr
www.mairie-la-forteresse.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi-Jeudi de 9h - 12h
Vendredi 9h -12h
14h - 17h

Directrice de publication
Evelyne COLLET
Rédaction
Evelyne COLLET

Photos: associations et contributeurs

Conception et réalisation
Sylvie DELHUMEAU
Impression :
Imprimerie ROCHAT